

## AVIS PUBLIC

### DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

**AVIS PUBLIC** est par la présente, donné par le soussigné, greffier adjoint de la Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux Noix, qu'il y aura séance ordinaire du conseil municipal le 4 juin 2024, à 19h00, à la Salle du Conseil située au 959, Principale, à de Saint-Paul-de-l'Île-aux Noix.

Au cours de cette séance, le conseil statuera sur la demande de dérogation mineure concernant l'immeuble suivant :

**45, 59<sup>e</sup> Avenue (lot 5 985 982)**

Demande de dérogation mineure visant à autoriser, afin de protéger la bande riveraine, de permettre que la façade d'un garage dépasse d'environ un (1) mètre de la façade de la maison (7.06 mètres), sans toutefois empiéter dans la marge avant qui est de six (6) mètres selon le rapport d'arpenteur préparé par Éric Denicourt, arpenteur géomètre, qui démontre qu'une distance de six point zéro six (6.06) mètres le sépare des limites de sa propriété.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Fait à la Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux Noix, ce 17, mai 2024.



Marc Chalifoux, greffier adjoint